

## L'abellie de la Nouvelle-Orléans

Mercr., 23 juillet de Chambre.

**NOUVELLE-ORLÉANS.**

MERCREDI, 16 JUILLET 1890.

Extrait de la Constitution de l'Alliance Française.

Article 3.

Cette société a pour but :

1<sup>e</sup> D'établir un lien social, politique et moral entre les hommes d'affaires et d'industrie de l'Alliance Française, habitants de la Louisiane, et de les protéger dans leurs intérêts matériels.

2<sup>e</sup> De proposer la langue française en Louisiane.

3<sup>e</sup> D'organiser tous les Français à prendre part à la politique du pays d'adoption, la Louisiane.

4<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

5<sup>e</sup> De faciliter l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

## OFFICIEL.

## Assemblée Générale

—DE—

## LETAT DE LA LOUISIANE.

## Session régulière de 1890.

### [No 69.] LOI

Pour diviser l'Etat de la Louisiane en districts judiciaires, la paroisse d'Orléans exceptée, et pour établir un district judiciaire à La Nouvelle-Orléans, dans le district dans lesdits districts judiciaires.

Section 1.—Il est décreté par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane que la paroisse d'Orléans (exceptée) est divisée en vingt-deux districts judiciaires, comme suit :

La paroisse de Caddo compose le Premier District.

Les paroisses de Bienville, Webster et Bienville composent le Deuxième District.

Les paroisses Claihorne, Lincoln et Union composent le Troisième District.

Les paroisses Jackson, Winn, Caldwell et Grant composent le Quatrième District.

Les paroisses de Morehouse et Ouchita composent le Cinquième District.

Les paroisses de Rapides et Carroll composent le Sixième District.

Les paroisses Est Carroll, Madison et Tensas composent le Septième District.

Les paroisses de Concordia et Catahoula composent le Huitième District.

Les paroisses de Sabine, De Soto et Natchitoches compose le Neuvième District.

Les paroisses de Rapides, Avoyelles et Natchitoches composent le Dixième District.

Les paroisses de St Landry et Acadia composent le Onzième District.

Les paroisses de Cameron, Calcasieu et Vermilion composent le Douzième District.

Les paroisses d'Orléans et Sainte-Marie et Lafayette composent le Treizième District.

Les paroisses de Pointe-Coupée, Baton Rouge et Iberville composent le Quatorzième District.

Les paroisses de St Martin et Iberville composent le Dix-septième District.

Les paroisses d'Assumption, Ascension et St Jacques composent le Vingt-huitième District.

Les paroisses de St Jean-Baptiste, Abita et Terrebonne composent le Vingt-neuvième District.

Les paroisses de Plaquemines et St. Bernard composent le Vingt-deuxième District.

Section 2.—Il est de plus décreté, etc., que toute loi ou partie de loi contrarie à la présente est rappelée.

S. P. HENRY,  
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,  
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1890.

FRANCIS T. NICHOLLS,  
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.  
Pour copie conforme,

L. F. MASON,  
Secrétaire d'Etat.

siane, que la somme de vingt mille dollars, sur toute partie de ce montant qui sera nécessaire à prendre du Fond général de l'Etat ou terminant le 30 juin, soit versé au Comptroller d'Etat conformément au contrat conclu avec le Printing Board.

S. P. HENRY,  
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,  
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1890.

FRANCIS T. NICHOLLS,  
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.  
Pour copie conforme,

L. F. MASON,  
Secrétaire d'Etat.

Cette société a pour but :

1<sup>e</sup> D'établir un lien social, politique et moral entre les hommes d'affaires et d'industrie de l'Alliance Française, habitants de la Louisiane, et de les protéger dans leurs intérêts matériels.

2<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

3<sup>e</sup> D'organiser tous les Français à prendre part à la politique du pays d'adoption, la Louisiane.

4<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

5<sup>e</sup> De faciliter l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

6<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

7<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

8<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

9<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

10<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

11<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

12<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

13<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

14<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

15<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

16<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

17<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

18<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

19<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

20<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

21<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

22<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

23<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

24<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

25<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

26<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

27<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

28<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

29<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

30<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

31<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

32<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

33<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

34<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

35<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

36<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

37<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

38<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

39<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

40<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

41<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

42<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

43<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

44<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

45<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

46<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

47<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

48<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

49<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

50<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

51<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

52<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

53<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

54<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

55<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

56<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

57<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

58<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

59<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

60<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

61<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

62<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

63<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

64<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

65<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

66<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

67<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la société.

68<sup>e</sup> De proposer l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu ou autre se trouvant dans son occupation.

69<sup>e</sup> D'autre manière, d'assurer la sécurité des mœurs, de secourir les personnes dans les difficultés et de renouveler périodiquement la